



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.039 - Motion «Alvéole» déposée par le parti socialiste

Intervention de Laure Houlmann au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, force est de constater une intensification de la circulation routière. Il devient de plus en plus difficile de rouler à vélo en ville. Les enfants, qui autrefois prenaient volontiers le vélo pour se rendre à l'école ou aux activités extra-scolaires, s'en sont éloignés par crainte pour leur sécurité.

Bien entendu, nous reconnaissons que la Ville œuvre régulièrement pour améliorer la mobilité douce. Les efforts réalisés ces dernières années sont louables. Mais aujourd'hui, ne pourrions-nous pas franchir une nouvelle étape ? Le projet dont nous souhaiterions l'étude va précisément dans ce sens. Il s'agirait d'une piste cyclable périphérique, pensée comme une ceinture pour vélos autour de la ville. Une structure qui relierait entre eux les établissements scolaires, ainsi que les lieux sportifs et culturels, en offrant une alternative sécurisée pour nos enfants, mais aussi pour toutes les personnes qui souhaitent se déplacer de manière douce et écologique.

« Alvéole » ne se résumerait pas à un simple projet d'infrastructure. Ce serait un moyen de redonner confiance aux cyclistes, de libérer les routes du centre-ville en réduisant le trafic automobile, et de créer un cadre de vie plus serein et sécurisé.

La configuration de notre ville, par ses rues longues, larges et droites, nous permet de réaliser ce projet avec une possibilité de délimiter la zone cyclable de la zone piétonne. Les véhicules des riverains et riveraines, ainsi que ceux de livraison y seraient autorisés, à la manière d'une zone de rencontre à 20 km/h. Pour donner une idée concrète de l'efficacité d'une telle piste, un cycliste roulant à 20 km/h pourrait traverser la ville du stade de la Charrière jusqu'au collège des Forges, en 15 min. C'est un temps de trajet tout à fait compétitif par rapport aux véhicules, tout en étant écologique, accessible et bon pour la santé.

Ce projet, en plus d'optimiser un moyen de transport, répond à une demande toujours plus grande de la population, comme l'attestent l'initiative acceptée par le

peuple « Le Vélo à Fond », les objectifs 2030 de la stratégie de l'Office fédéral des routes, l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres du 23 septembre 2018, et dernièrement, la résolution déposée par le groupe POP « Cyclotourisme, ne nous faisons pas distancer par le peloton de tête ».

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le potentiel touristique, d'espace de rencontre et d'animation culturelle d'un tel projet. Une ville qui mise sur des infrastructures de mobilité douce attire l'attention des visiteurs. «Alvéole» pourrait devenir un véritable atout touristique, une spécificité de La Chaux-de-Fonds qui pourrait renforcer son attractivité.

Ce projet de piste cyclable périphérique est à la fois ambitieux et réaliste. Il nous offre une solution durable pour fluidifier la circulation, améliorer la sécurité des déplacements et renforcer notre engagement en faveur du climat. Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à envisager l'impact positif que cette infrastructure pourrait avoir sur notre ville.

Je vous invite donc à réserver un bon accueil à cette motion et vous remercie pour votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Laure Houlmann